



LICENCIEMENTS



Contrairement aux déclarations d'une organisation syndicale représentative :

« Si cette situation critique devait persister et comme l'a annoncé le PDG en top 100, il pourrait y avoir d'autres mesures envisagées par la direction comme le recours à des licenciements, mais ce n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. Le PDG doit faire une communication dans les prochains jours à ce sujet. »

COMME VOUS LE SAVEZ, L'UNSA/SAPAP NE COMMUNIQUE QUE SUR DES FAITS AVÉRÉS.

Concrètement, à ce jour, Augustin de Romanet ne prévoit aucun plan de licenciement, PDV, PSE.

Pour avoir la confiance des passagers, il faut avoir celle des salariés, et cela ne peut se faire qu'avec un vrai dialogue social soutenu et honnête avec les organisations syndicales responsables.

L'UNSA/SAPAP propose de participer auprès des stratèges au Comité de Reprise qui se tient actuellement chaque semaine afin d'aider aux projets de redéploiements nécessaires à la bonne reprise de l'emploi.



Pour les congés estivaux 2020, l'UNSA/SAPAP s'oppose au projet dossier du CSE du 14 mai qui impose de poser quatre semaines. Nous sommes favorables à une uniformisation de la pose des congés pour l'ensemble des salariés entre juin et octobre. Nous préconisons trois semaines maximum.



Concernant le télétravail, nous entendons le souhait du PdG de donner davantage de place à ce mode de fonctionnement, et demandons un nouvel avenant afin d'en faire bénéficier plus de salariés.



L'UNSA/SAPAP s'interroge sur le bien fondé des espaces de travail partagés souvent combattus. Nous serons amenés à avoir une réflexion nouvelle pour les déménagements à venir (fin du Parc Central).



L'accord ARTT : nous proposons à l'entreprise de se mettre en accord avec les préconisations du ministre du travail, enfin en phase avec les revendications que nous faisons depuis cinq ans, sur la flexibilité des plages horaires.



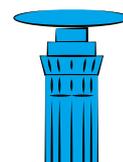
ORLY

UNSA/SAPAP
Local 5410 Orly Sud
Tél : 01 49 75 06 46
sapapol@adp.fr

*Libres
ensemble !*



CDG



UNSA/SAPAP
Module MN 2R4-077 CDG2
Tél : 01 48 62 74 55
sapapry@adp.fr

